Plaquette
éditée à l'occasion
de l'inauguration

26 - 27 août 1982

1347 Le Sentier

HÔPITAL DE LA VALLÉE DE JOUX

Photos : extérieur
Groupe Photos, Vallée de Joux

Photos : intérieur
J.-P. Maeder, Lausanne

Maquette et impression :
Imprimerie R. Dupuis S. A.
Le Brassus

Un sourire

Un sourire ne coûte rien,
mais produit beaucoup.
Il enrichit ceux qui le reçoivent,
sans appauvrir ceux qui le donnent.

Il ne dure qu'un instant,
et son souvenir est éternel.
Personne n'est assez riche pour s'en [passer,
personne n'est trop pauvre pour ne pas [le mériter.

Il crée le bonheur au foyer,
et le soutien dans les affaires.
Il est le signe sensible de l'amitié.
Un sourire donne du repos à l'être fatigué.

Rend le courage au plus découragé,
et c'est un antidote de la nature pour [toutes nos peines.

Cependant, il ne peut ni se voler,
ni s'acheter, ni se prêter.

Car c'est une chose qui n'a de valeur
qu'à partir du moment où il se donne.
Et si quelque fois vous rencontrez une [personne
qui ne vous donne pas le sourire que [vous méritez,

soyez généreux. Donnez-lui le vôtre,
car nul n'a autant besoin d'un sourire,
que celui qui ne peut en donner aux [autres.

La modernisation de l'Hôpital de la Vallée de Joux dans la politique hospitalière vaudoise

Le problème hospitalier vaudois est en fait simple : nos hôpitaux constituent un réseau hospitalier de haut niveau, très facilement accessible sur les plans géographique et économique, produisant des soins de qualité mais chers. Cette qualité, cette accessibilité exceptionnelle ont en effet un prix qu'il sera de plus en plus difficile aux Vaudois de payer. Comment maintenir l'acquis, préserver ce que des générations ont peu à peu constitué en apportant leur soutien direct à leurs hôpitaux tout en l'adaptant aux conditions actuelles et aux moyens qui sont les nôtres ? Comment diffuser les progrès médicaux, accueillir des médecins de plus en plus nombreux sans faire de l'hôpital régional un hôpital de zone, de l'hôpital de zone un CHUV, du CHUV une machine à soigner toujours plus sophistiquée ? Telles sont les questions qui se posent à l'Etat et à ses partenaires sanitaires.

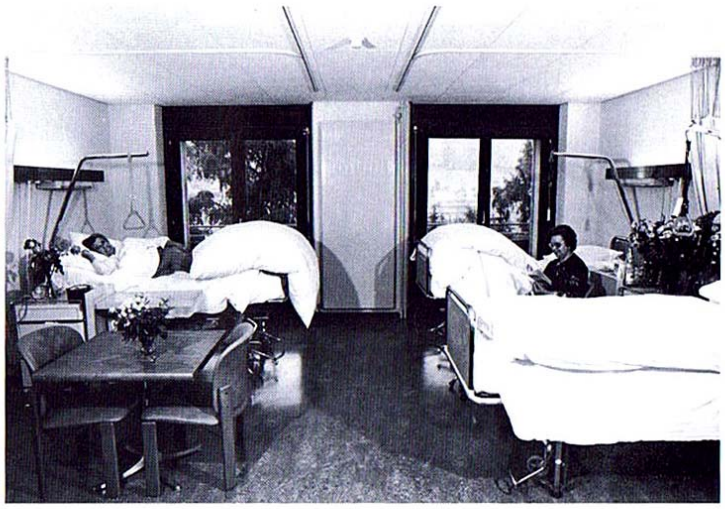

Dans ce contexte, la modernisation de l'Hôpital de la Vallée de Joux illustre clairement les orientations principales de la politique hospitalière vaudoise qui s'articule autour de 3 concepts : développement de la complémentarité entre hôpitaux amélioration de la productivité, effort accru en faveur des malades chroniques.

Complémentarité entre hôpitaux : le développement de la complémentarité entre hôpitaux doit permettre de promouvoir une division du travail plus rationnelle, d'atteindre dans chaque service la masse critique garantissant qualité et sécurité des soins à un coût acceptable pour la collectivité. En ce qui concerne l'Hôpital de la Vallée, il s'agit d'intensifier les rapports avec l'Hôpital de St-Loup et le CHUV pour toutes les activités qui dépassent la pratique courante des services de base. C'est dans ce sens qu'a été conçu le programme architectural du bâtiment modernisé.

Productivité : les hôpitaux regroupent l'équipement lourd et constituent un capital sanitaire qui doit profiter au plus grand nombre possible et ne peut être sous-utilisé. Dans cette perspective, les services hospitaliers doivent être redéfinis pour s'adapter à l'importance de la demande et atteindre des taux d'occupation suffisants. C'est ainsi que les travaux de l'Hôpital de la Vallée ont permis une diminution d'une dizaine de lits A, une nouvelle répartition des surfaces entre services, une amélioration du confort des soignants et des soignés et un décloisonnement des services qui facilitera un fonctionnement plus rationnel.

Accueil de malades chroniques : la prise en charge des malades chroniques constitue certainement la grande priorité sanitaire actuelle. En s'adaptant explicitement à cette nouvelle mission, en mettant en œuvre des aménagements spécifiquement adaptés, l'Hôpital de la Vallée de Joux apporte une solution pour le long

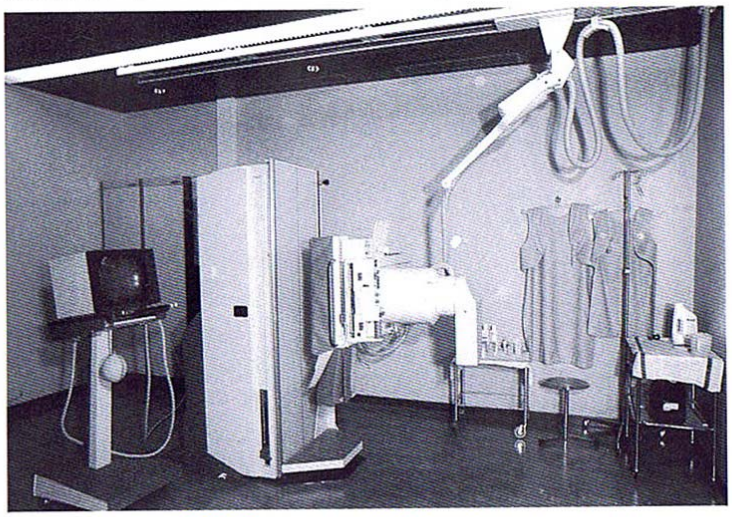

terme à la prise en charge des personnes âgées les plus dépendantes. Reste à trouver la juste place de l'unité des malades chroniques de La Vallée dans l'ensemble de l'action médico-sociale en faveur des personnes âgées : ce doit être l'œuvre des instances concernées et en particulier des communes du district.

Ainsi, les travaux qui s'achèvent illustrent la politique hospitalière du canton et constituent un instrument pour la faire passer dans les faits ; il reste maintenant aux dirigeants de l'hôpital à orienter activement l'exploitation du bâtiment modernisé dans le sens souhaité. Ajoutons que ce nouveau bâtiment exprime aussi la volonté du Conseil d'Etat de promouvoir la régionalisation de l'activité économique du canton ; en effet, la construction inaugurée aujourd'hui, par ses coûts d'investissement et d'exploitation, représente une activité économique importante, un nombre appréciable d'emplois et un élément important de l'équilibre économique régional.

Mais ce bâtiment rénové n'est pas que l'expression d'une politique hospitalière et économique. C'est aussi et surtout un lieu d'accueil dans la vie quotidienne de La Vallée et de ses habitants, un recours contre la souffrance et l'angoisse. Je souhaite que, dans la meilleure tradition hospitalière vaudoise, le nouveau visage de cette institution soit le moins institutionnel possible, le plus familier, le plus chaleureux et le plus proche de ses besoins réels de la population ; qu'il devienne peu à peu le véritable centre de gravité de l'action sanitaire et médico-sociale, ouvert sur la communauté et intégré de façon harmonieuse aux activités de santé de La Vallée.

Cl. Perey
Conseiller d'Etat

La Vallée sans hôpital ? Impensable...

Et pourtant. A une époque où tout est regroupement des forces, concentration des activités, spécialisations sophistiquées; à une époque où tout évolue du simple au perfectionné, où toute organisation se veut d'abord efficace, c'est un miracle qu'une région de moins de 7000 habitants ait pu conserver, développer et moderniser son établissement hospitalier. Certes, elle l'a fait avec le concours déterminant de l'Etat et selon un plan sanitaire couvrant l'ensemble du canton de Vaud. Elle l'a fait de surcroît, et c'est heureux, sans avoir beaucoup à débattre et à convaincre pour la justesse de sa cause dont l'évidence apparaît au travers des besoins d'une région isolée d'abord et, plus encore peut-être, par l'attachement qu'une population lui voue dans la reconnaissance et l'amitié. C'est en quelque sorte le miracle de la solidarité, rendue possible par la commune destinée des hommes, devant l'inconnu de l'avenir et le baume réconfortant que les soins hospitaliers mettent sur cet inconnu. Plus simplement, c'est le miracle de l'amour, quand ce qui sépare les hommes, disparaît derrière ce grand élan qui les unit pour une grande cause.

A l'occasion de l'inauguration du nouveau complexe qui fait la légitime fierté de tous ses bâtisseurs, nous voulons nous souvenir et rendre hommage aux pionniers du premier hôpital, à leur esprit d'entreprise, à leur sens avisé du bien public et à leur volonté de servir. C'était pourtant la crise, rien n'était facile. Autorités, architecte, maîtres d'état et ouvriers, tous ils ont laissé une part d'eux-mêmes, la plus noble et la plus généreuse à l'accomplissement d'une tâche rayonnante de charité. Ils ont bâti, avec les mains, avec le cœur, puis d'autres sont venus donner à l'édifice sa dimension consacrée. Combien sont-ils en presque cinquante ans et où sont-ils maintenant ? C'est en pensant à eux tous, dans un sentiment de profonde reconnaissance et d'amitié que nous citerons deux noms seulement. Ils sont l'illustration du dévouement : le Docteur James Rochat qui fut son grand patron dès la première heure et Sœur Antoinette Jäggi sa dévouée collaboratrice. Deux consciences, deux cœurs généreux, la même détermination face au devoir, le même engagement à servir.

Aujourd'hui notre reconnaissance serait imparfaitement exprimée, si elle ne s'adressait pas aussi à tous ceux qui ont pris la relève des aînés. Ils sont animés du même enthousiasme. Leur labeur arrive à sa conclusion, leur tâche de bâtisseur arrive, elle aussi à son terme. Une parfaite planification, le travail consciencieux de chacun et l'infinie patience des malades et du personnel sont venus à bout de toutes les difficultés. Ils ont le droit d'en être fiers et nous le devoir de leur dire un chaleureux merci, accompagné de nos vœux les meilleurs pour l'avenir. Temps d'arrêt après une étape franchie, temps d'une courte fête dans la continuité du labeur quotidien, une inauguration est avant tout un nouveau départ vers une plus grande détermination à faire face et une disponibilité accrue, afin que la vie ait toujours une couleur d'espérance.

Le Préfet : J. Rochat.

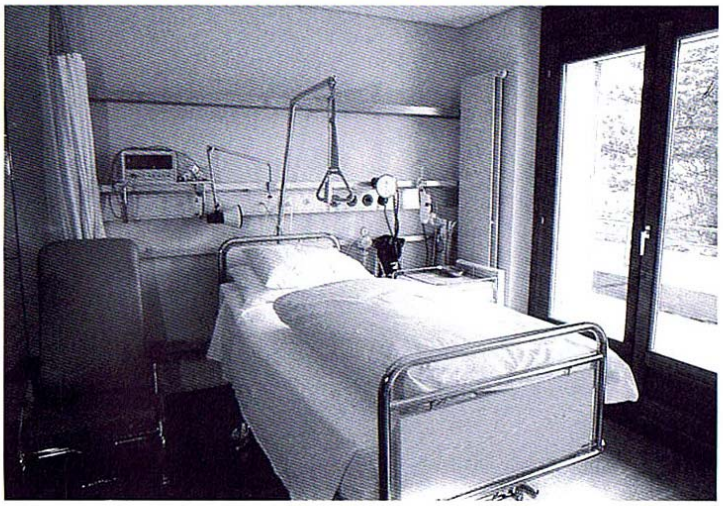

1934 - 1982

Presque un demi-siècle sépare ces deux dates.

En 1934, la population de La Vallée inaugurait fièrement son hôpital, malgré la crise économique qui sévissait alors.

En 1982, dans un climat conjoncturel qui n'est pas sans présenter de réelles analogies avec celui de 1934, nous inaugurons un nouvel hôpital.

Comment ? Un nouvel hôpital ? me direz-vous : pourtant, les murs édifiés en 1934 n'ont pas été démolis, la silhouette même si elle a été modifiée, n'en est pas moins restée à peu près semblable ! Il n'y a pas donc pas lieu de parler de **nouvel** hôpital.

Et pourtant !

On peut néanmoins affirmer que l'établissement hospitalier d'aujourd'hui est fondamentalement différent de celui d'il y a 48 ans. Cette évolution a été rendue indispensable par le formidable développement de la science médicale durant ces cinquante dernières années.

— En 1934, l'hôpital était une maison essentiellement destinée à abriter des lits et des malades ; accessoirement on y trouvait quelques locaux prévus pour prodiguer des soins spécialisés : une salle d'opération, une salle de pansement, une petite salle d'accouchement, une salle de radiologie.

— En 1982, un hôpital est un centre médico-technique d'application de mesures diagnostiques et thérapeutiques qui nécessitent des dispositifs et des appareillages de haute technicité.

C'est la raison pour laquelle, si le volume du bâtiment a notablement augmenté durant cette dernière transformation le nombre de lits de malades lui, n'a pas varié par rapport à celui qui avait été réalisé lors de l'agrandissement de 1954. Mais par contre, les locaux accessoires, médico-techniques principalement, ont vu leur nombre et leurs dimensions s'accroître notablement.

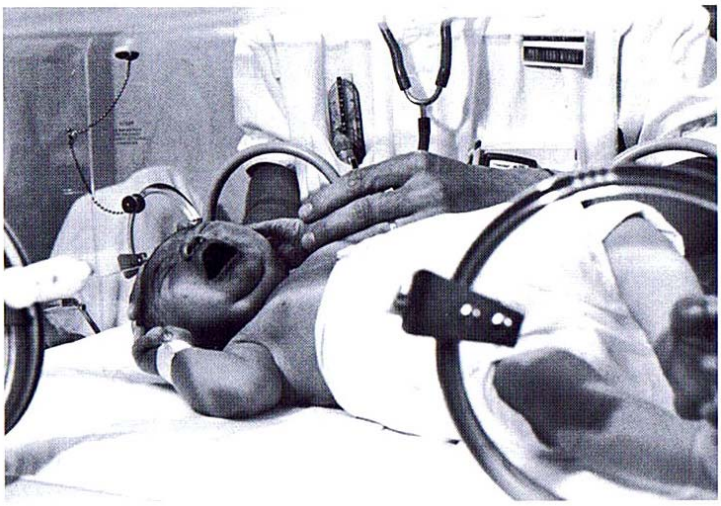

— Au niveau 1 on trouve l'entrée spécialement réservée aux ambulances avec, immédiatement à côté, une salle d'urgences équipée pour recevoir les patients qui débarquent de l'ambulance et pour leur prodiguer les premiers soins et entreprendre les premières mesures diagnostiques et thérapeutiques ; en effet, tout à côté se trouve le laboratoire d'analyses médicales, agencé d'appareils et d'instruments précis, performants, aptes à se développer encore dans l'avenir ; en face, on entre dans le service de radiologie, comprenant deux salles de radio-diagnostic : l'une principalement destinée aux radiographies du squelette, soit sur un patient debout, assis ou couché, l'autre, équipée pour les examens viscéraux (appareil digestif, urinaire, etc.) avec amplificateur de brillance et écran de télévision ; entre les deux, le pupitre de commande et l'appareil à développer automatique les clichés.

Tant le laboratoire que le service de radiologie sont donc immédiatement accessibles pour les urgences, mais sont également d'un accès aisé pour les patients hospitalisés, grâce à l'ascenseur rénové qui est situé tout à côté. Cet ensemble permet de réaliser toutes les radiographies usuelles et toutes les analyses médicales courantes en hématologie, en chimie clinique, en bactériologie.

— Au niveau 2, on trouve en arrivant sur le palier le nouveau bloc opératoire. Il est divisé en deux parties. Une partie dite aseptique, dans laquelle le personnel n'entre qu'après avoir changé de tenue et les malades qu'après avoir quitté leur lit pour un chariot spécial ; ces précautions sont prises pour éviter à tout prix la transmission possible de microbes d'un malade à un autre ou du personnel à un malade ; cette partie comprend une vaste salle d'opération agencée de tous les accessoires mo-

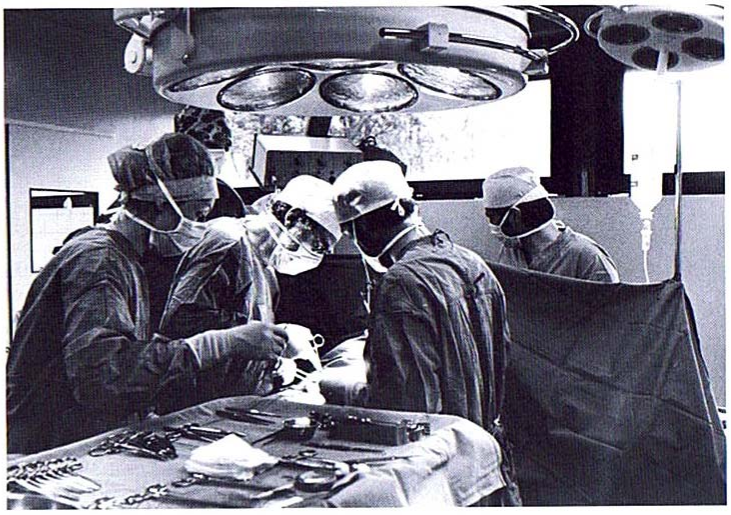

dernes nécessaires (appareils à narcose, respirateur, électrocardiographe, bistouri électrique, thermo-coagulation, etc.) ; devant la porte principale de la salle d'opération se trouve le local de pré et post-narcose, pour la surveillance précise par l'anesthésiste des malades avant et après l'opération ; enfin juste à côté, est située la stérilisation centrale, où sont nettoyés, préparés, empaquetés, stérilisés tous les instruments et accessoires médico-chirurgicaux utilisés dans la maison. La deuxième partie dite septique, est directement accessible et elle comprend une salle d'opération, une salle de plâtre et des locaux de rangement. Immédiatement en face de l'entrée du bloc opératoire, à l'extrêmité de la division des lits, nous trouvons un autre bloc entièrement nouveau qui constitue un des piliers du fonctionnement de l'hôpital : il s'agit des chambres de surveillance intensive des malades, où sont placés, pour quelques heures au moins, tous les patients qui ont subi une narcose et tous les patients dont la gravité de l'état nécessite des soins médicaux et infirmiers constants. L'une de ces chambres permet un isolement complet, avec WC dans la chambre, l'autre permet de recevoir simultanément 4 lits ; ces chambres sont équipées de tout l'appareillage indispensable : oxygène, air comprimé, aspiration, électrocardiographe avec écran, appareillage de perfusion avec doseur, etc. Tout à côté, se trouve le bureau des médecins assistants et celui du chirurgien. Cet ensemble permet d'assurer de jour comme de nuit les soins optimaux à nos malades.

— Au niveau 3, le bloc de la salle d'accouchement n'a été que peu touché par la rénovation : la salle d'accouchement reste parfaitement agencée, la salle de soins aux nouveaux-nés a été nettement améliorée et dotée de l'appareillage adéquat pour la réanimation néo-natale ; la nursery a été transformée et son agencement permet un travail efficace et précis, l'emplacement de l'isolette permet une surveillance aisée du nouveau-né.

— Dans la nouvelle annexe sud-est, au niveau O, a été créé et installé le service de physiothérapie, qui faisait cruellement défaut dans l'ancien bâtiment ; actuellement il est équipé de tout l'appareillage nécessaire : ondes courtes, ultrasons, diadynamic, fango, engins de gymnastique et de mécanothérapie, etc. Il peut recevoir et traiter aussi bien des patients hospitalisés que des malades venant de l'extérieur.

Le rapide tour d'horizon de ces installations médico-techniques de notre maison vous aura certainement fait comprendre pourquoi, au début de cet article, je prétendais que nous inaugurions aujourd'hui un **nouvel** hôpital.

J'espère vous avoir convaincu que la Vallée de Joux s'est dotée là d'un instrument de santé publique à la hauteur de la situation, bien dans la ligne du souci constant de notre population d'assurer son autonomie et sa survie dans ce domaine, capable de prendre en charge dans les délais les plus brefs et dans des conditions optimales, nos malades.

Je remercie, au nom du Collège des médecins, les autorités qui ont permis cette réalisation, les architectes qui l'ont conçue et qui ont été très attentifs à nos avis et à nos opinions, le Conseil d'administration de l'Hôpital et la commission de construction pour leur engagement et leur assiduité à la tâche, les entreprises et leurs collaborateurs qui ont travaillé sur ce chantier et enfin le personnel de l'hôpital qui, malgré les difficultés, les nuisances, les perturbations causées par ces travaux a su faire face à toutes les situations et s'est dévoué pour permettre à nos malades de passer le mieux possible le cap de cette restructuration.

Dr J.-H. Piguet

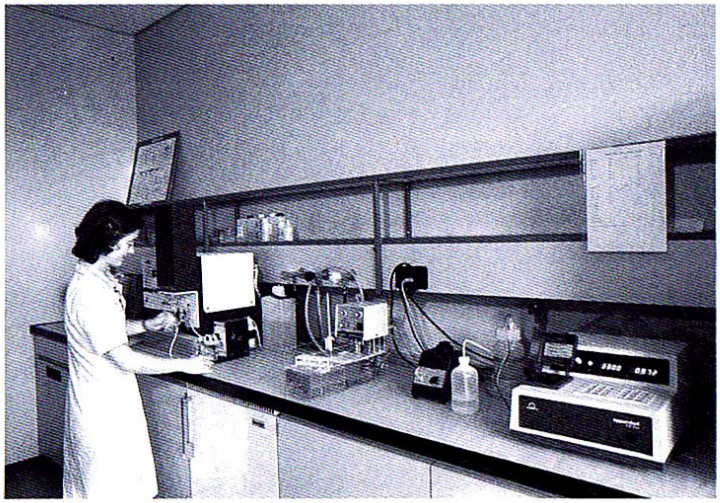

Conception et réalisation de l'Hôpital de la Vallée de Joux

Un rapport préliminaire sur l'état de l'ancien hôpital a été établi en 1973, avec inventaire détaillé et complet des locaux et des équipements.

L'analyse critique de cet inventaire a été faite avec les responsables de l'hôpital et du Service de la Santé publique et a servi à redéfinir les besoins réels de La Vallée conformément à la vocation d'un hôpital de demi-zone telle que définie par le plan hospitalier, pour une population d'environ 8000 habitants.

Nous rappelons ici les points essentiels du programme :

- *Réorganisation fonctionnelle générale des services et du système de circulation.*
- *Création d'une unité de soins gériatriques.*
- *Création de nouveaux locaux insuffisants ou inexistants, soit en particulier :*
  cuisine et distribution des repas
  vestiaires du personnel
  abris de protection civile
  stérilisation centrale
  bloc opératoire aseptique
  physiothérapie et ergothérapie

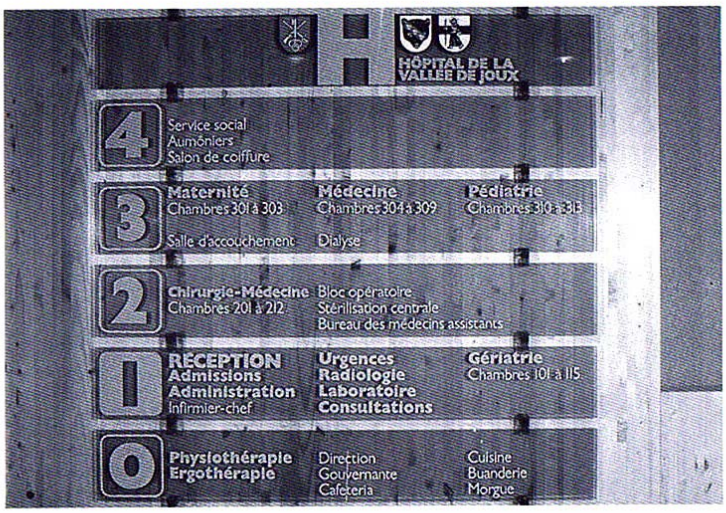

radiologies osseuse et digestive
morgue et autopsie
locaux de consultation pour spécialiste
secteur d'urgences
locaux de service des unités de soins
cafeteria pour personnel et visiteurs.

- *Réorganisation des unités de soins et modernisation des chambres.*
- *Réorganisation du secteur administratif.*
- *Remise à jour de l'équipement technique du bâtiment conformément aux normes en vigueur (sanitaire, chauffage, ventilation et électricité).*
- *Création d'un nouveau monte-lits et réfection de l'ascenseur de service.*
- *Mesures de sécurité : citernes, détection et défense incendie, alarmes techniques.*
- *Amélioration thermique générale de l'ancien bâtiment.*
- *Aménagements extérieurs et parcs à véhicules.*

Le schéma (page 14) illustre la répartition générale des secteurs, niveau par niveau.

Organisation des travaux

Le problème majeur a été de permettre le maintien aussi normal que possible de l'exploitation pendant la durée des travaux. C'est grâce à la création de nouveaux corps de bâtiments annexes à l'ancien hôpital que cela a été possible, en organisant des rocades provisoires et en travaillant en plusieurs étapes.

C'est ainsi que le chantier a comporté les phases suivantes, après le début des travaux en juin 1979 :

1. *Création de l'annexe sud-est et de la nouvelle cuisine*
   terminées en avril 1980

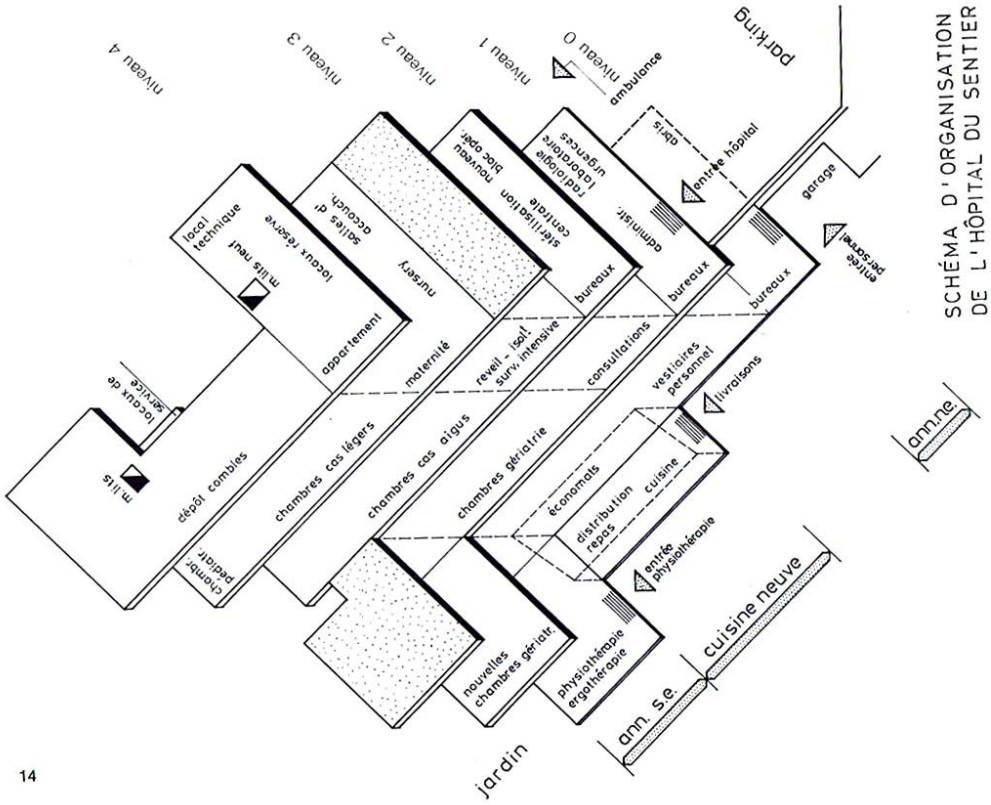

2. *Réfection de l'aile sud-ouest*
terminée en septembre 1980
3. *Création de l'annexe nord-est*
terminée en juillet 1981
4. *Réfection de l'aile nord-est*
terminée en août 1981
5. *Réfection du corps central*
terminée en janvier 1982
6. *Achèvement des travaux extérieurs*
terminés en juillet 1982

Le chantier du bâtiment aura ainsi duré 31 mois, sans interruption, la planification des travaux ayant tenu compte des conditions contraignantes du climat de La Vallée.

Aperçu technique

En accord avec la commission de construction, les architectes ont proposé des matériaux demandant le moins d'entretien futur possible dans la mesure du budget accordé.

Ainsi on peut mentionner l'option prise pour le revêtement de façades plaquées en éternit laqué au four, les ferblanteries en cuivre, les revêtements de parois lavables, les sols résistants.

Une part importante du budget a été consacrée à la réfection du système sanitaire qui était à bout de souffle, ayant au fil des années subi des modifications hétérogènes multiples, ainsi qu'au réseau électrique qui a été réorganisé et complété par un groupe électrogène et par un réseau de détection incendie.

Des crédits spéciaux ont été alloués pour des mesures d'économie d'énergie : outre l'isolation soignée des bâtiments, on a installé une centaine de m2 de capteurs solaires pour la production d'eau chaude sanitaire, ainsi qu'un système de récupération de chaleur dans les cuisines.

De plus, en cours de chantier, l'occasion s'est présentée de raccorder l'hôpital sur une chaufferie centrale à bois.

L'équipe technique

Le bureau d'architecture a été secondé par les bureaux techniques suivants :

Jean Fantoli, ingénieur civil au Sentier

Bureau technique Chuard pour le chauffage et la ventilation à Lausanne

Bureau d'études sanitaires Grangier et Bergier à Noville

Bureau technique du Service Electrique de la Vallée de Joux

Il s'est également adjoint M. Jean-Claude Hesselbarth, artiste-peintre à Lausanne pour l'étude de mise en couleur générale des façades et des locaux.

L'équipe de conception pense avoir fait de son mieux pour remettre au personnel un bâtiment efficace et aux malades une ambiance agréable.

Bureau d'architecture
Eicher & Bianchi S. A.

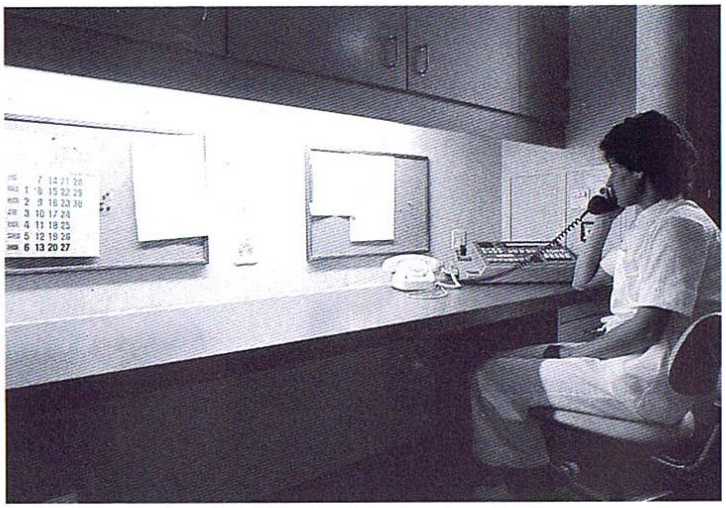

Rénovation et agrandissement de l'Hôpital ou la volonté de régionalisation

La maîtrise des problèmes de santé publique reste certainement l'une des préoccupations majeures de nos autorités cantonales, avec en relais, les autorités régionales pour atteindre les objectifs économiques et qualitatifs. L'organisation sanitaire vaudoise est basée sur le découpage du canton en zones avec un établissement de type universitaire, le CHUV, des hôpitaux de zone dont l'exemple le plus connu pour nous est celui de Saint-Loup, des hôpitaux régionaux couvrant un ou plusieurs districts et des hôpitaux de demi-zone dont l'équipement permet la pratique de l'obstétrique et de la chirurgie à un niveau plus élevé que celui des hôpitaux régionaux. La Vallée et le Pays d'Enhaut, régions décentralisées possèdent ainsi des hôpitaux de demi-zone.

Hormis le CHUV, les hôpitaux sont des fondations indépendantes ; c'est là que les autorités régionales prennent le relais.

A ces autorités, à ces personnes des régions de faire preuve d'initiative. Ceci a été le cas, je crois, à La Vallée.

Après le refus par les citoyens des trois communes de La Vallée, de la participation financière à la construction d'un établissement médico-social destiné à recevoir les malades chroniques, la volonté d'un certain nombre de citoyens de résoudre le problème ainsi créé a permis d'étudier l'insertion d'une nouvelle unité de soins à l'intérieur de l'Hôpital tout en améliorant les possibilités médicales.

Le bâtiment souffrait de 30 ans d'utilisation, les structures administratives également. Après étude et analyse de la situation médico-sociale et hospitalière de La Vallée, il s'est avéré que des transformations et aménagements étaient indispensables et passeraient par trois plans :

— réorganisation statutaire et administrative

— restructuration des locaux existants

— agrandissement, notamment pour la création d'une unité de soins pour malades chroniques

Il fallait donner satisfaction

— aux malades par l'amélioration de la sécurité et le mieux-être

— au personnel par une meilleure organisation du travail, une atmosphère détendue et des économies de temps

— aux médecins par des installations adéquates et la possibilité de faire valoir les qualifications particulières

— à l'Hôpital par un fonctionnement optimum et la permanence des soins

— à la communauté par le meilleur aux moindres frais

— à la prévision par la mise à disposition d'un instrument de travail pour de nombreuses années et à disposition pour la future recherche.

La Commission de réorganisation de l'Hôpital d'abord, de construction ensuite, ont exprimé la ferme volonté et ont pris les dispositions afin

— de disposer dans notre région d'un hôpital bien structuré, bien équipé et qui permette l'exercice de la médecine dans les meilleures conditions

— de trouver une solution pour les malades chroniques, la plupart âgés, sans risquer de voir se transformer notre hôpital en établissement médico-social!

— de parer au manque de place général pour les soins de médecine et d'augmenter le nombre de locaux de service.

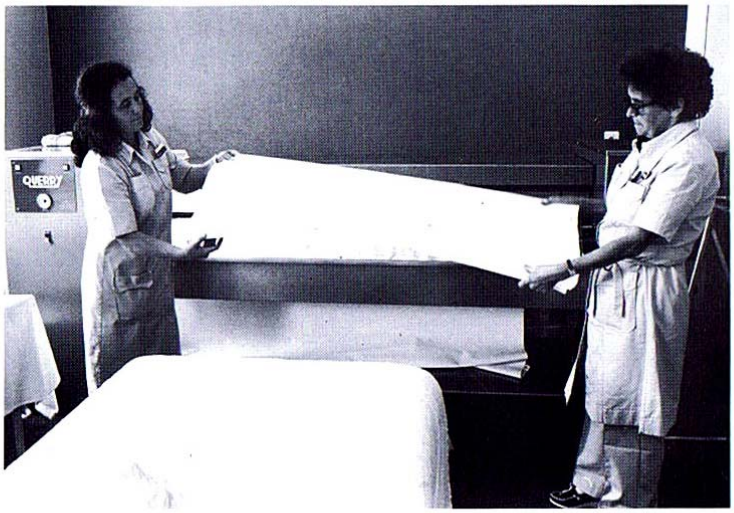

La Commission de construction a été nommée, s'est mise au travail, a chargé les bureaux d'architectes et d'ingénieurs d'établir des projets et des devis. Le Service de la santé publique a suivi, vérifié que tout était bien en correspondance avec le plan hospitalier vaudois. Le Conseil d'Etat a rédigé l'exposé des motifs, le Grand Conseil a voté les crédits.

Ensuite, mise en soumission, choix des entreprises et en juillet 1979 les travaux débutent par le sciage des balcons et se terminent en juin 1982 par les aménagements extérieurs.

Entre ces deux dates, une intense activité a régné sur le chantier ; intense activité, mais bien programmée pour les 50 entreprises qui y ont travaillé, bien programmée pour que l'Hôpital puisse continuer à fonctionner tous les jours, toutes les nuits, dans tous ses secteurs et unités de soins au milieu des nuisances inhabituelles telles que poussière et bruit.

Lire et émettre des rapports, consulter et étudier des plans, discuter des conceptions, analyser, calculer, évaluer, comprendre, accepter, refuser, choisir, contrôler, féliciter, critiquer, concilier, passer du temps à une œuvre commune, pour le bien de la population locale, avec l'appui engagé des autorités cantonales et des autorités médicales, voilà pendant sept ans le travail des commissions de réorganisation et de construction de l'Hôpital. Nous l'avons fait au plus près de notre conscience, dans un esprit régional, conscients de l'apport économique des travaux effectués et des places de travail assurées par l'Hôpital.

Le plan hospitalier vaudois permet la régionalisation ; il a permis la rénovation et l'agrandissement de l'Hôpital de La Vallée.

Il doit tenir d'exemple à d'autres organisations administratives.

Le Président de la
Commission de construction :
Paul Rochat-Malherbe.

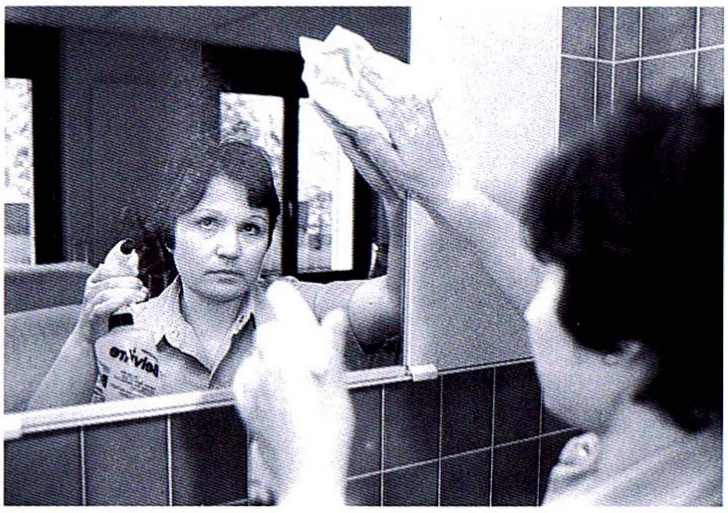

Le billet du Conseil d'administration

Arrivés au terme de la restructuration de l'hôpital, notre satisfaction est grande. En effet, une page se tourne ; notre bâtiment a belle allure, non seulement vu de l'extérieur, mais l'intérieur avec son confort, c'est-à-dire tout ce qui contribue au bien-être, matériel adéquat, soins qualifiés, nourriture appréciée, ambiance sympathique, répond aux besoins élémentaires exigibles. C'est le moment de relever avec gratitude l'effort que chacun a fourni pendant ces longues années à supporter tous les inconvénients inhérents à toutes transformations. Souhaitons n'en garder qu'un faible souvenir.

Un très grand merci à la Direction, soutenue par les cadres, qui a assumé la tâche d'une organisation difficile et contraignante. Notre reconnaissance est acquise au Corps médical dont la patience a été mise à dure épreuve, de même que tout le personnel soignant. Nous remercions aussi infiniment l'équipe de la cuisine, et particulièrement l'équipe d'entretien laquelle, chaque jour, a maintenu partout la propreté indispensable des locaux.

N'oublions pas les architectes et toutes les entreprises intéressées qui ont œuvré avec diligence et discernement. Les conditions de travail n'ont guère été faciles, mais grâce à la compréhension de tous, tout est maintenant au point.

Il reste encore à remercier le Service de la santé publique pour son appui financier, et à souhaiter un bon séjour à tous ceux qui auront besoin de faire un stage dans notre hôpital.

Le Président du Conseil d'administration :

A. Aubert

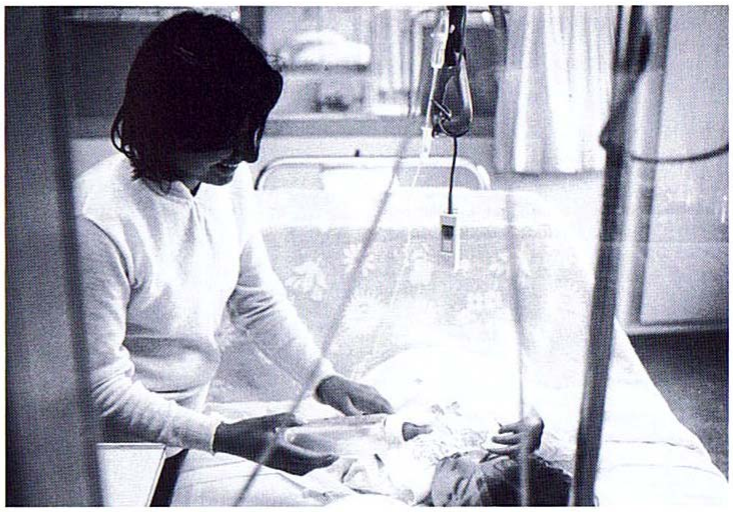

Pourquoi l'Hôpital a-t-il été agrandi

Presque un jubilaire nous sépare de l'inauguration du premier hôpital. C'était le 15 novembre 1934.

Dans le rapport d'alors, l'on peut lire ceci :

« Tous ceux qui assistèrent à l'inauguration ont encore présente à la mémoire la belle fête célébrée à cette occasion, où les rayons d'un gai soleil symbolisaient la divine lumière de l'espérance et la douce chaleur de l'accueil cordial qui attendait nos futurs malades ».

Tout au long du déroulement de ces 48 années, toute la population par ses dons, petits ou grands, par ses legs souvent importants, a prouvé que notre établissement était bien ancré dans notre Vallée.

Deux projets d'agrandissement ont été réalisés durant ce demi-siècle ; le premier en 1954 et le second en 1965.

On pouvait lire à cette époque dans les rapports annuels, ce qui suit :

1954 : « Puis au cours des mois d'été chacun a pu assister à la métamorphose

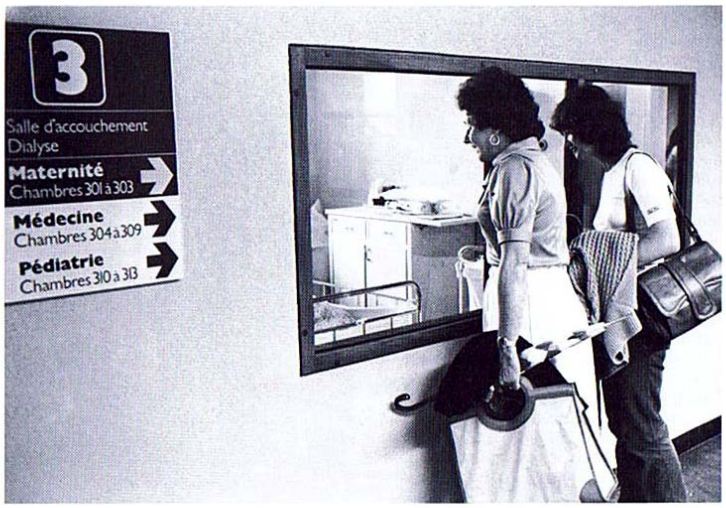

du bâtiment construit en 1934, en une masse plus importante, aux lignes sobres et harmonieuses. Il reflète bien l'image que nous en avait donné la maquette et l'ancienne silhouette sera bientôt effacée de nos mémoires ».

1965 : « C'est le samedi 24 avril qu'a eu lieu l'inauguration officielle de ces nouveaux locaux et, à cette occasion, délégués, invités et toute notre population ont pu apprécier l'importance et la valeur des nouveaux équipements de notre hôpital. Ce fut une nouvelle démonstration des objectifs qui peuvent être atteints par un effort bien organisé et librement consenti ».

Pour cette journée d'inauguration, on pourrait reprendre les mêmes paroles car ces dernières sont toujours d'actualité. Les années passent... l'histoire n'est-elle pas un éternel recommencement...

Or, si au départ, dans son exploitation première, notre établissement a été conçu par nos aînés pour recevoir des patients de type aigu, en raison de l'évolution démographique de notre région, ainsi que la tendance nouvelle en matière d'hospitalisation, nous nous sommes rendus compte qu'en plus de sa mission traditionnelle, soit l'accueil de malades atteints d'affections aiguës, s'ajoute l'hébergement de personnes âgées souffrant d'affections chroniques.

C'était également sans compter sur l'évolution spectaculaire de la médecine tant sur le plan thérapeutique que sur la complexité croissante des équipements médicaux de plus en plus sophistiqués et onéreux.

Au travers de ses réalités et en vue d'une troisième étape d'agrandissement et de transformations, une analyse complète des nouveaux buts de notre établissement en fonction de sa mission a été étudiée.

C'est alors que commence un long périple :

1973 : Rapport préliminaire des architectes sur la modernisation de l'Hôpital

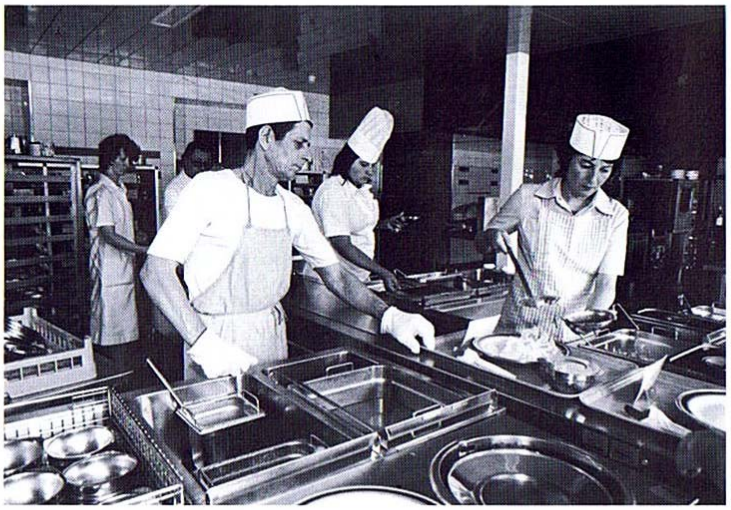

de la Vallée de Joux. Il s'agit d'un inventaire complet et d'une critique objective des locaux et installations de l'Hôpital.

Avril 1976 : Analyse par le Service de la santé publique de la situation médico-sociale et hospitalière de la Vallée de Joux.

Janvier 1977 : Rapport par MM. les architectes sur les principes de réutilisation du bâtiment et les extensions possibles.

Juillet 1978 : Acceptation par le Conseil d'Etat du plan d'investissement des établissements sanitaires reconnus d'intérêt public.

Août 1978 : Continuation de l'étude par les architectes pour présentation finale du projet.

Novembre 1978 : Mise au concours publique des travaux.

Février 1979 : Adoption du projet et du devis par le Conseil de Fondation.

Mars 1979 : Délibération et acceptation de l'exposé des motifs devant le Conseil d'Etat.

Juin 1979 : Ouverture du chantier.

Août 1982 : Journées d'inauguration les 27 et 28 août 1982.

Pour conclure, cette plaquette d'inauguration doit permettre de vous expliquer que notre région éloignée des grands centres possède un hôpital moderne et bien équipé.

Notre établissement est là pour accueillir toute sa population et nos hôtes à qui nous devrons prodiguer des soins. Nous avons un instrument de travail et il ne tient désormais qu'à vous d'en tirer le plus grand profit et de défendre notre devise : ACCUEIL - CONFORT - SÉCURITÉ.
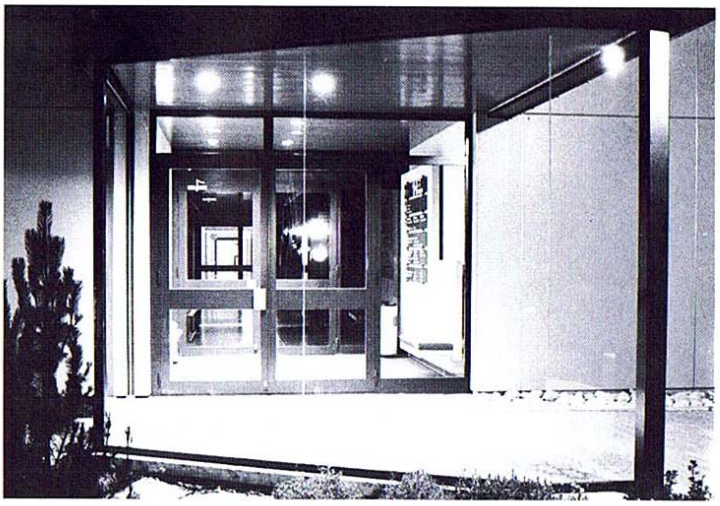
Le Directeur administratif :
J.-M. Hildbrand.